

# Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 6 juin 2017

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes  
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Carine GERMOND  
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN, Mr. Franck POIRIER,  
Mr François HAREL

Membres excusés : Mr Nicolas SIMON qui donne procuration à Mme Maryse BEYER

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme Carine GERMOND

## **Ordre du jour**

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Ouverture d'un poste d'agent technique
3. Toilettes publiques
4. Indemnités du comptable du trésor
5. Espace jeux pour enfants
6. Questions diverses

21 h 10 mn ouverture de la séance

### **1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil**

Accepté à l'unanimité

### **2 Ouverture de poste d'agent technique**

L'employé municipal était en fin de carrière lors de son départ en retraite, on ne peut rémunérer son remplaçant sur les mêmes bases, il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>er</sup> grade

Accepté à l'unanimité

### **3– Toilettes publiques**

Les devis ont été revus et le plan des travaux modifié, la totalité des nouveaux devis ne nous est pas encore parvenue aussi dans le but de faciliter les procédures, le conseil a décidé de valider un budget maximal pour ces travaux.

Travaux acceptés pour un budget maximal de 3.500 €

### **4 – Indemnité de conseil du comptable du trésor**

Comme chaque année il nous a été demandé de voter l'attribution d'une indemnité au comptable du trésor, or nous n'avons pas encore connaissance du montant demandé.

Le vote est reporté dans l'attente de plus de précisions

## **5- Espace jeux pour enfants**

La discussion a porté d'une part sur la création de l'espace jeux, d'autre part sur la composition de cet espace et enfin sur l'emplacement de cet espace

Création de l'espace : oui

Aménagement de l'espace : un tobogan, un « tape-cul »

Un poussin à ressorts

Des renseignements seront pris auprès de différents magasins pour les tarifs.

Le conseil fixe néanmoins un plafond de 2.000 €

[Avis favorable](#)

## **6 –Questions diverses**

Divers sujets ont été abordés, nettoyage des panneaux de signalisation, organisation du bureau de vote.....

**Clôture 22 h 50**

**Prochaine réunion mensuelle : mardi 4 juillet 2017**